Image not found or type unknown

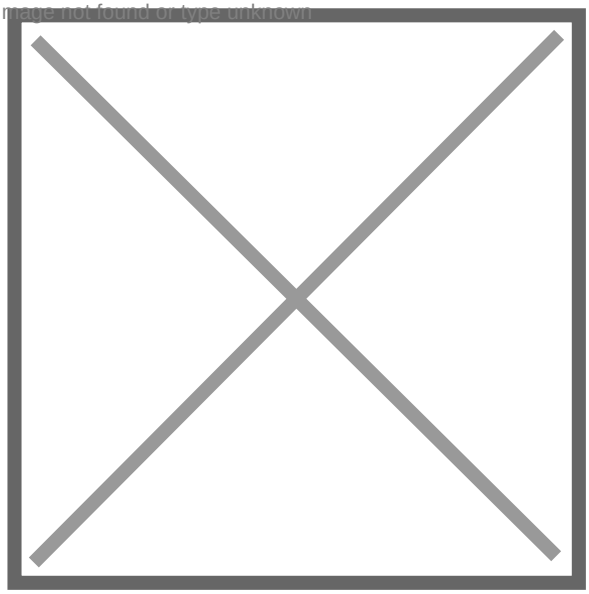

Regroupement familial de l'algerie vers la france

Par **samia**, le **02/02/2010** à **22:14**

Bonjour,
je suis une algérienne vivant en France et mon père est de nationalité française mais j'ai une résidence de 10 ans et je me suis marié ca fait un an et demi en algérie et dernièrement j'ai eu un bébé issu de se mariage. vu que ma naturalisation a tardé a venir je voudrai savoir la procédure a entamer pour faire venir mon mari d'Algérie vers la France tout en sachant que maintenant je travaille pas ? et est ce que avec notre bébé qui est né en France et mon père qui est français ca devrait être plus facile pour le regroupement familial ?
merci d'avance pour les réponses
samia

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés